

SECRETARIAT GENERAL

Département des Ressources humaines

Périgny le 06/05/2026

APPEL A CANDIDATURE
La Sous-Direction des Politiques Sociales Maritimes /
Département des Politiques d'appui aux Employeurs et à la Carrière des marins
Recrute :

Chef(fe) de département

POSTE SUSCEPTIBLE d'être vacant	A compter du 01/09/2026
Intitulé du poste : Chef du département des politiques sociales maritimes d'appui aux employeurs et à la carrière des marins	Catégorie : A Groupe RIFSEEP : 2
Famille professionnelle Métier spécifique : Protection sociale des marins ou Métier transversal : Management	Localisation du poste (adresse complète) : Arsenal de la Marine Quai Solidor 35415 Saint-Malo

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur Enim

Établissement public administratif, l'Enim est le régime de sécurité sociale des marins. Ce régime social obligatoire, dédié aux marins professionnels du commerce, de la pêche, de la plaisance professionnelle et des cultures marines :

- ✓ assure la prise en charge des soins en cas de maladie, accident du travail, invalidité et maternité ;
- ✓ gère le calcul et le versement de la retraite ;
- ✓ accompagne les employeurs et les marins dans leur carrière ;
- ✓ prévoit et met en œuvre des actions sanitaire et sociale ;
- ✓ mène des campagnes de prévention des risques professionnels maritimes.

Missions de la Sous-direction des politiques sociales maritimes

L'organisation de la Sous-direction des politiques sociales maritimes s'articule autour de 6 grands domaines métier, à savoir:

- ✓ Le domaine des politiques d'appui aux employeurs et à la carrière des marins dont les missions principales sont la gestion des déclarations des données sociales et la gestion des déclarations hors navire, des mobilités et du surclassement ;
- ✓ Le domaine de la politique de santé dont les missions principales sont la gestion des bénéficiaires, l'ordonnancement des frais de santé et des prestations en espèces, la gestion du risque ;
- ✓ Le domaine de la politique de retraite dont la mission principale est la concession des pensions de l'assurance vieillesse (droits propres et dérivés);

- ✓ Le domaine des politiques de prévention et d'action sanitaire et sociale dont les missions principales sont la gestion des aides sociales et la gestion des préventions ;
- ✓ Le domaine de la veille et des études juridiques relatives à la protection sociale des marins dans les domaines : prévoyance, accidents du travail/maladies professionnelles, vieillesse, cotisations et recouvrement et action sanitaire et sociale.
- ✓ Le domaine des accidents du travail et maladies professionnelles : le pilotage de la politique de prévention des risques professionnels ; l'instruction et la gestion des prestations légales de réparation, l'accompagnement des employeurs.

Missions du Département des Politiques sociales maritimes d'appui aux Employeurs et à la Carrière des marins

Le département des politiques sociales maritimes d'appui aux employeurs et à la carrière des marins gère le périmètre suivant :

- ✓ déclarations des données sociales : gestion du stock des déclarations mensuelles, trimestrielles et des services hors navire sur les périmètres DOM et métropole; gestion pour les Collectivités d'Outre-mer et les employeurs basés à l'étranger de l'outil déclaratif en ligne DECLYC et de la taxation des services ; réception et gestion des anomalies d'intégration des DSN
- ✓ aide et conseils aux employeurs sur les nouvelles modalités déclaratives et sur les mobilités des marins (services à terre et mobilités sous pavillon étranger)
- ✓ gestion des carrières, complétude des services, résolution des anomalies et prise des décisions d'améliorations catégorielles

LE POSTE

Position hiérarchique

Le chef du département des politiques sociales maritimes d'appui aux employeurs et à la carrière des marins est placé sous la responsabilité hiérarchique du sous-directeur des politiques sociales maritimes. Il est composé de 3 pôles et 17 agents.

Missions du poste

Le chef du département d'appui aux employeurs et à la carrière des marins, dans le cadre de son management de branche, engage l'Institution dans une stratégie de développement pour que celle-ci assure, en fonction de son environnement, sa mission de service public.

Son périmètre de management concerne les pôles suivants :

- déclarations des données sociales : gestion du passif avant la déclaration sociale nominative DSN, des déclarations sociales pour les Com et les employeurs étrangers (et du calcul des charges afférentes)
- aide et conseils aux employeurs, tiers déclarants et marins sur les conditions d'affiliation à l'Enim, les modalités déclaratives et le calcul des cotisations
- étude et résolution des anomalies de carrières, fiabilisation des données issues des flux DSN et travailleurs non-salariés
- gestion des mobilités des marins, des conjoints collaborateurs et prise des décisions d'améliorations catégorielles

Il est chargé de la maîtrise des risques et du pilotage des processus du DPEC.

Il est également l'interlocuteur privilégié des armements maritimes et des services de l'Etat (DAM, DML, DIRM, Urssaf, GIP MDS...) pour les questions en lien avec son périmètre.

Il est chargé de la maîtrise des risques et du pilotage des processus du DPEC.

Il élabore les objectifs stratégiques de ses secteurs d'activité à partir d'un diagnostic de l'environnement de sa branche et mène une réflexion prospective sur les enjeux futurs de : l'organisation, des missions et des activités de sa branche métier. En outre, il intègre nécessairement dans sa réflexion prospective l'évolution des enjeux globaux du back office, toutes branches confondues et les inter-actions y afférentes, sans omettre celles avec les autres sous-directions et missions transverses qui composent l'Institution et qui contribuent à la bonne réalisation des activités de production. Il est force de proposition auprès de sa hiérarchie et des instances décisionnelles de l'Enim.

Volet organisationnel

- Impulse, explique et conduit les changements auprès de ses équipes,
- Veille à la mise en place de travaux collaboratifs dans sa branche,
- Collabore avec les autres responsables de branche dans le cadre de l'harmonisation de l'organisation et des pratiques de production et consolide les circuits mis en place avec le front office,
- Assure un reporting régulier de la situation interne de sa branche (attentes sociales, impacts des choix organisationnels, climat social, ...) auprès de sa hiérarchie,
- Veille à la fluidité de la communication et de la transmission des informations entre les services internes au DPEC et entre le DPEC et les autres départements / missions.

Volet ressources humaines

- Détermine les enjeux et objectifs des principaux processus de gestion des ressources humaines dans son périmètre (recrutement, intégration, formation, mobilité, évaluation...),
- Sollicite auprès de son responsable hiérarchique les ressources et accompagnement nécessaires à la réalisation des objectifs et missions de sa branche,
- Evalue ses collaborateurs et veille à développer leurs compétences et performances collectives et individuelles (dont les compétences managériales des encadrants) dans un environnement de travail favorable,
- Fixe les objectifs individuels de ses collaborateurs et en suit la réalisation.

Volet production métier

- Identifie les enjeux stratégiques de production et d'évolution de sa branche (notamment dans le contexte d'une réflexion politique majeure sur la réforme des retraites) et les propose à sa hiérarchie,
- Définit et utilise les outils de pilotage et les indicateurs d'évaluation des missions menées,
- Détermine des axes de progrès en élaborant des plans d'actions conformes aux orientations stratégiques de la Direction (optimisation des processus et des pratiques professionnelles, développement de l'offre de service, renforcement de la démarche qualité, mise en place de mutualisations, développement d'ateliers d'optimisation, de nouvelles modalités participatives et de solutions innovantes),
- Soumet à la validation de sa hiérarchie, des propositions d'organisation de la branche relatives à la mise en adéquation des activités, des ressources, des charges et des objectifs.
- Contribue à l'élaboration du bilan de la COG et prépare pour la Direction les données et informations nécessaires au Dialogue de Gestion.

Qualités personnelles requises

- Capacité à convaincre, entraîner et fédérer ses équipes en explicitant le sens des décisions prises
- Capacité d'adaptation, ouverture d'esprit et ouverture au dialogue. Etre à l'écoute de ses collaborateurs et équipes et veiller à ce qu'ils soient soutenus dans les situations difficiles
- Pragmatisme, capacités d'organisation, de méthode et de planification, pour gérer la production au quotidien
- Capacité à entretenir des relations constructives avec les collègues d'autres branches et sous directions en vue d'éclairer des décisions communes
- Grande réactivité pour résoudre rapidement des problèmes et sens de l'anticipation pour parer aux incidents ou dysfonctionnements, quel que soit le domaine (organisationnel, RH, production métier)

Ressources spécifiques

- Bonne connaissance de l'environnement professionnel et social maritime

Spécificités du poste

Amené à se déplacer ponctuellement sur les différents sites de l'Etablissement.
Poste éligible au télétravail (maximum 2 jours par semaine).

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES

Personne à contacter pour le poste :

Mme Véronique TONNERRE, Adjointe au SDPSM : veronique.tonnerre@enim.eu

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- CV actualisé (avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI...),
- Lettre de motivation
- 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF)

Date limite de candidature : 6 juin 2026.